

REPUBLIQUE FRANCAISE

## VILLE D'AUTUN

### DECISION

Modification n° 5 du marché n° 2024\_43-1 concernant les travaux Panoptique d'Autun – Rénovation et extension du Musée Rolin – Travaux Préliminaires 2 (TP2). Lot 1 « Désamiantage, déplombage, curage, petites démolitions ».

**N° 086/2026-MP**

Le Maire de la Ville d'Autun,

- Vu** le Code de la Commande Publique ;
- Vu** l'alinéa 4 de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu** la délibération du Conseil Municipal du 27 mars 2026, rendue exécutoire le 1er avril 2026, qui donne délégation à Monsieur le Maire d'Autun pour une partie des dispositions des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu** la décision 027/2025-MP du 18 février 2025 décidant de l'attribution du marché 2024\_43-1 ;
- Vu** la décision 150/2025-MP du 15 octobre 2025 relative aux modifications 1 et 2 du marché 2024\_43-1 ;
- Vu** la décision 042/2026-MP du 10 février 2026 relative à la modification 3 du marché 2024\_43-1 ;
- Vu** la décision 049/2026-MP du 02 mars 2026 relative à la modification 4 du marché 2024\_43-1 ;
- Vu** le projet de modification n° 5 ;

**Article 1 : Autorise** la signature d'une modification n° 5 du marché n° 2024\_43-1 Panoptique d'Autun – Rénovation et extension du Musée Rolin – Travaux Préliminaires 2 (TP2) avec l'entreprise SAS JOBARD – 5, rue du Pont Joli, 21150 DARCEY, relative à des travaux de désamiantage suite à la découverte de conduits fibre-ciment en cours de chantier.

**Article 2 : Précise** que le montant initial du marché de 156.622,18 € HT / 187.946,62 € TTC est modifié pour être porté à 203.261,29 € HT / 243.913,55 € TTC (modifications 1, 2, 3, 4 et 5), soit une augmentation, pour la modification n° 5, d'un montant de 4.633,30 € HT / 5.559,96 € TTC.

**Article 3 : Dit** que la modification n'a aucune incidence sur le délai d'exécution du marché.

**Article 4 : Précise** que la présente décision sera communiquée aux membres du conseil municipal par courriel ainsi qu'à la faveur d'une prochaine réunion.

Autun, le 27 avril 2026

Le Maire  
Vincent CHAUVET

